

OUVERTURE DES DECHETTERIES

Il va être possible d'ouvrir la déchetterie de Corbie dès lundi 27 avril et la déchetterie de Villers Bretonneux dès mardi 28 avril.

Pour faire face à la forte demande, quelques conditions s'imposent :

Procédure

Pour réguler le trafic et éviter de longues et dangereuses files d'attentes, les apports se feront **uniquement sur rendez-vous**, via un numéro géré par Véolia.

Dans un premier temps, **seuls les déchets verts** des particuliers seront acceptés, car ce sont ceux qui se dégradent le plus vite et qui sont difficiles à stocker.

Un agent chargé de la sécurité sera placé à l'entrée du site pour vérifier que les véhicules présents sont bien inscrits sur la liste des rendez-vous.

Numéro d'appel

03.22.09.03.66 dès lundi 27 avril. De 8h à 12h et de 14h à 17h.

Ce numéro de téléphone est un numéro temporaire. Un temps d'attente est possible. Merci de votre compréhension.

D'ici quelques jours, un numéro dédié, via une plateforme téléphonique prendra le relais et pourra gérer un plus grand nombre d'appels en simultané.

Les appels seront reçus du lundi au vendredi, hors jours fériés.

Pour les services techniques et les artisans

Pour faciliter l'activité professionnelle, l'accès se fait de nouveau en déchetterie de Villers Bretonneux, du mardi au samedi, de 9h à 12h et de 14h à 18h, sans prise de rendez-vous préalable.

Autres informations utiles

- Pour limiter les risques de propagation du virus, il n'y aura pas de prêt de matériel. Il convient donc d'amener votre pelle et balai si besoin.
- Les agents ne pourront pas aider les usagers pour qu'il n'y ait aucun contact.
- Se munir de sa carte d'accès.
- Pensez à votre attestation dérogatoire, sur laquelle il faudra cocher « achat de première nécessité ».
- Si possible, une seule personne par véhicule.

Communication

Pour informer le plus largement possible, l'information sera diffusée via les canaux suivants :

- Site internet de la CCVS
- Mail aux communes pour diffusion de l'information auprès de leurs administrés
- Article Courrier Picard
- Panneaux d'information des communes
- Flyer élaboré par la CCVS et Véolia pour dépôt en déchetterie